

BUDGET PRIMITIF 2018

SCENARIO NEGAWATT REGIONALISE

Rapport n°1032

Exposé des motifs

Au-delà de la quête du triple A, cet amendement permettra de réduire notre empreinte écologique.

Depuis l'accident de Fukushima, l'ASN, les ONG et même les tribunaux ne cessent de pointer du doigt l'extrême fragilité de notre parc nucléaire.

Le dérèglement climatique nous impose de repenser notre modèle énergétique avec les principes de base suivants : sobriété, efficacité, développement des énergies renouvelables.

Des scientifiques travaillent depuis 2001 au sein de l'Association Négawatt et ont développé une véritable expertise pour une transition énergétique 100% énergies renouvelables d'ici 2050. Le scénario Negawatt peut désormais se décliner au plan régional et les Régions Paca et la Région Centre Val de Loire, voisines de la Région Auvergne Rhône-Alpes ont d'ores et déjà commandé cette étude.

La Région Auvergne Rhône-Alpes aurait tout intérêt à se préparer, à travailler en réseau avec les Régions frontalières à l'heure où 15000 chercheurs ont lancé leur manifeste d'alarme et nous rappellent l'urgence à agir.

Dispositif :

- **Affecter 100 000 € en crédits de paiement au chapitre 907, sous fonction 5 « politique de l'énergie », article 203 « frais étude »**
- **Gager cette dépense sur une baisse de 100 000 € en crédits de paiement au chapitre 909, sous fonction 2 « recherche et innovation »**